

LES CHAPERLIPOPETTES

Vous êtes confrontés au problème de chats errants ? Voilà comment faire ! N'attendez pas que les bébés naissent où qu'il aient 2 mois, la situation s'aggrave après !

Les Chaperlipettes interviennent sur La Roquebrussanne-Garéoult-Méounes-Forcalqueiret



1ÈRE ÉTAPE :
CONTACTEZ LA POLICE MUNICIPALE
OU L'ASSOCIATION DE VOTRE
SECTEUR PAR MAIL UNIQUEMENT;
a.leschaperlipettes@orange.fr

2ÈME ÉTAPE :
LA POLICE MUNICIPALE
CONTACTE LES
CHAPERLIPOPETTES



3ÈME ÉTAPE
L'ASSOCIATION VOUS
CONTACTE POUR METTRE AU
POINT L'ACTION

5ÈME ÉTAPE :
L'ANIMAL EST RAMENÉ PAR
VOUS OU PAR LE BÉNÉVOLE
SUR SON LIEU DE CAPTURE

4ÈME ÉTAPE :
ANIMAL EST CAPTURÉ ET CONDUIT CHEZ
LE VÉTÉRINAIRE SOIT PAR VOUS SOIT
PAR L'ASSOCIATION...
ATTENTION L'ASSOCIATION FACTURE LES
DÉPLACEMENTS. UN BON DE
STÉRILISATION EST DELIVRE AU
VETERINAIRE;



L'association les Chaperlipettes n'est pas un refuge. Toutefois, lorsque nous avons un peu de place à notre domicile, nous essayons de faire au mieux pour trouver des solutions et parfois nous n'avons pas de solution. Nous vous invitons à vous rapprocher des refuges habilités à recueillir les chats trouvés (la SPA de Flayosc ou Lagoubbran). En Aucun cas, les chats ne doivent être déposés où déplacés sans accord. Vous n'êtes pas responsables de leurs passé, mais vous devenez responsable de leurs avenir.

SIRET : 83404996700013
NE PAS JETER
SUR LA VOIE PUBLIQUE